

COMMUNE
CIEZ (Nièvre)
58220

Date de la convocation : 26 Juin 2021

Nombre de conseillers

- en exercice : 09
- présents : 06
- exprimés : 08

SEANCE DU 01 Juillet 2021

Le 01 Juillet deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DENIZOT, Maire.

Etaient présents : Mr François DENIZOT, Mme Christine LAMARRE, Mr Christophe TISSIER, Mr Michel MAROTTE, Mr Guillaume BLANCHARD, Mr Sébastien DIETZ.

Etaient absents : Mr Raynald LEFEBVRE, Mme Nadine ROLLET qui a donné procuration à Mr Christophe TISSIER, Mr Patrick MARE qui a donné procuration à Mr François DENIZOT.

Secrétaire de séance : Mme Christine LAMARRE.

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 06 Mai 2021 est adopté à l'unanimité.

> DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE 3 POTEAUX D'INCENDIE AUX HAMEAUX DE PICARNON, LE PLESSIS, LES GAILLOTS ET D'UNE CONDUITE D'ASPIRATION AU HAMEAU LES THIZOTS - délibération n°2021/032

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant le remplacement de poteaux d'incendie aux hameaux de Picarnon, Le Plessis, Les Gaillots et d'une conduite d'aspiration au hameau Les Thizots. Il précise qu'une subvention DETR de 40% a été accordée au titre de l'année 2021 pour ces remplacements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte :

- les 2 devis du SIAEP de Puisaye d'un montant de 1 741,21€ HT soit 2 089,45€ TTC chacun pour le remplacement de poteaux d'incendie aux hameaux de Picarnon et le Plessis.
- le devis du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise d'un montant de 2 181,98€ HT soit 2 618,38€ TTC pour le remplacement d'un poteaux d'incendie au hameau Les Gaillots.
- le devis d'un montant de 780,00€ HT soit 936,00€ TTC pour le remplacement d'une conduite d'aspiration au hameau Les Thizots.

➤ DEVIS POUR LA RÉHABILITATION DU MUR DU CIMETIÈRE DE CIEZ - délibération n°2021/033

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant la réhabilitation du mur du cimetière de CIEZ. Il précise qu'une subvention DETR de 40% a été accordée au titre de l'année 2021 pour cette réhabilitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise Bernard WENDELIN d'un montant de 7 630,00€ HT soit 9 156,00€ TTC pour la réhabilitation du mur du cimetière de Ciez.

Les travaux feront l'objet d'une déclaration préalable.

➤ DEVIS POUR LE PIÉGEAGE DES PIGEONS - délibération n°2021/034

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant le piégeage des pigeons. Des renseignements sur la société DOVE BUSTERS qui est intervenue à la ville Cosne. L'opération a été satisfaisante bien que les conditions n'étaient pas optimales. La société poursuit l'opération cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de la société DOVE BUSTERS pour le piégeage des pigeons d'un montant de 1 400,00€ HT soit 1 680,00€ TTC.

Une nacelle devra être commandée pour ramasser les pigeons tombés dans les endroits inaccessibles. Guillaume BLANCHARD propose d'emprunter la nacelle de DONZY.

➤ DEVIS VOIRIE 2021 - délibération 2021/035

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les devis suivants pour les travaux de voirie 2021 :

POINT À TEMPS SUR DIVERSES VOIES COMMUNALES : Sarl ST PERE TRAVAUX PUBLICS - Pierre SAURET 11 910,00€ HT soit 14 292,00€ TTC (devis initial de 17 300,00€ HT soit 20 760,00€ TTC - déduction faite du point à temps pour VC Vrillon/le silot 2 595,00€ HT et Villegeneray 2 595,00€ TTC)

ENROBE : Sarl ST PERE TRAVAUX PUBLICS - Pierre SAURET 9 478,00€ HT soit 11 373,60€ TTC - une réduction des travaux sera demandée pour la patte d'oie à Jussy. Le montant du devis sera diminué en conséquence.

➤ MAISON 4 RUE DE COSNE - CHANGEMENT DE GEOMETRE ET VALIDATION DU DEVIS : délibération 2021/036

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la cessation d'activité du géomètre expert SNT COQLIN de La Charité-Sur-Loire qui avait été désigné dans la délibération 2021 030 pour poser des bornes en vue de préserver le passage communal actuellement existant et traversant les parcelles AB185/186 sur lesquelles est implantée la maison communale sise 4, rue de Cosne.

Il indique avoir sollicité le géomètre expert Xavier de TAILLANDIER de Cosne-Sur-Loire pour un devis qui s'élève à 895,00€ HT soit 1 074,00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité mandate Mr le Maire pour contacter le géomètre expert Xavier de TAILLANDIER afin de poser des bornes pour préserver le passage communal actuellement existant et traversant les parcelles AB185/186 et valider le devis de 895,00€ HT soit 1 074,00€ TTC.

➤ FIXATION DU PRIX DE VENTE AU M2 D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZI 169 : délibération 2021/037

Mr le Maire informe le conseil Municipal d'une demande d'administrés habitant le lotissement pour acquérir une partie de la parcelle ZI169 (environ 900 m2) située en prolongement de leur terrain (ZI 276).

Il invite le Conseil Municipal à délibérer concernant le cadre de cette vente après l'avoir informé de prix pratiqués dans le secteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- fixe le prix de vente d'une partie de la parcelle ZI 169 à 3,50€ le m2,
- dit que l'ensemble des frais (géomètre, notaire...) seront supportés par l'acquéreur.

➤ ACHAT POUBELLE DE 500L POUR LE CIMETIERE

Mr le Maire informe le conseil Municipal d'une demande de container vers le cimetière.

Avant une éventuelle acquisition un essai va être fait avec un container disponible à l'atelier des agents techniques.

AFFAIRES DIVERSES

- Une poubelle est demandée par les résidences secondaires. Idée de l'installer vers les colonnes de tri derrière l'église
- Fibre optique : élagage nécessaire vers Jussy pour pouvoir poursuivre l'installation. Des devis vont être demandés aux sociétés Bourgoing et Raviset pour intervention après la récolte de blé.
- Maison 4 rue de Cosne : estimation 63 000€ à 73 000€. Faut-il passer par une agence ? La caution sera restituée déduction faite des heures de remise en état.
- Sanitaires agents communaux bien avancés. Courant Juillet/août installation d'une micro-station.
- Accessibilité toilettes salle des fêtes. Visite de la Préfecture. Projet d'environ 5 000€.
- Le hameau Les Naslots va passer en agglomération à 50km/h. Installation des panneaux par le Département.
- Projet circulation du Bourg : F. DENIZOT/C. TISSIER/N. ROLLET/C. LAMARRE/R. LEFEBVRE. Chef de projet : C. TISSIER
- Projet salle des fêtes : F. DENIZOT/G. BLANCHARD/P. MARE/S. DIETZ/M. MAROTTE. Chef de projet : P. MARE
- Défibrillateur à changer.
- Budget équilibré sur les 6 premiers mois.
- Brocante : emplacements samedi après-midi 16h - Matériel à prévoir - Arrêtés à plastifier.
- 14 juillet : le lundi achats pour les enfants - mardi boissons - mercredi matin mains d'oeuvre

La séance est levée à 20h15